

Comité Départemental de Cyclisme de Seine St Denis

Réunion du Conseil d'Administration du 5 Janvier 2018

Présents : Mesdames Carmen Haëgel, Josette Da Silva Pereira, Sylvie Badet,
Messieurs Patrice Plumain, Fulbert Bénoni, Henri Billet, Thierry Blanc, Alain Briseux,
Raymond Da Silva Pereira, Jacques Fournier, Frédéric Linval, Pierre Renac, Jean – Paul
Travaillé.

Excusés : Madame Biljana Nenadovic,
Messieurs Gérard Jonquet, Daniel Lamy,

Absent : Antoine Poulain.

Ouverture de la séance à 19 heures 15.

Le Président remercie les membres de leur présence et souhaite ses Vœux les Meilleurs basés sur la Santé principalement pour eux même et leur famille en cette nouvelle année.

1 / Adoption du PV de la réunion du 3 Novembre 2017 :

Après quelques modifications le PV est adopté à l'unanimité par les membres présents. La secrétaire doit le renvoyer aux membres avec les corrections.

2 / Retour sur l'Assemblée Générale :

Le Président ainsi que les membres du Comité ont été très déçus de voir que nous avons failli annuler cette Assemblée faute à seulement 8 clubs présents sur 22 clubs affiliés dans le Département.

Nous allons refaire les statuts afin de les présenter lors de l'Assemblée Générale 2018. Car nous avons eu un problème lors du dépôt du Procès verbal de notre Assemblée de l'année dernière, la préfecture ne trouvant aucune trace de notre Comité à cette adresse, rue Delizy, ni de nos deux Présidents Alain Briseux et Patrice Plumain, ils ne possèdent que le nom de Mr André Mignot, ancien Président depuis l'adresse du siège 40, rue d'Estienne d'Orves. Mais depuis le 15 juillet, grâce à la persévérance de notre Président, le Comité a maintenant son numéro de RNA.

Notre Règlement Intérieur étant périmé, plus à jour depuis longtemps, doit être refait entièrement aussi, la secrétaire va en préparer un autre et sera présenté aux membres.

3 / Fonction et mission de chaque membre du Conseil d'Administration :

Un courriel doit être envoyé à Gérard Jonquet, qui est en convalescence, pour lui demander son accord d'être nommé Trésorier adjoint avec notre Trésorière Sylvie Badet.

Pierre Renac, souvent éloigné d'Ile de France nous signale qu'il ne peut plus assurer la place de Responsable des arbitres du Département. Il va falloir lui trouver un remplaçant.

Raymond Da Silva Pereira passe en suppléant du Président sur la fonction : Chargé des relations avec la F.F.C.

La composition du Bureau 2018 est acceptée à l'unanimité par les membres présents :
Président : Patrice Plumain ; 1ère Vice – Présidente : Marie Carmen Haëgel ; 2ème Vice –
Président : Raymond Da Silva Pereira ; Secrétaire Générale : Josette Da Silva Pereira ;
Secrétaire adjoint : Jean – Paul Travailé ; Trésorière Générale : Sylvie Badet ; Trésorier
adjoint : Gérard Jonquet.

4 / Organisation des Championnats Départementaux et Régional :

Sur route : Pour le Championnat régional qui nous a été alloué par le Comité d'Ile de France, cette année nous avons l'organisation du Championnat catégorie des Pass'cyclisme, le club de l'USM Gagny ainsi que le club de l'EC Neuilly Plaisance pensent l'organiser ensemble car le cahier des charges est assez conséquent. Nous leur laissons le temps de se concerter et attendrons leur réponse.

Le Championnat Départemental de la catégorie Dames juniors seniors nous avons pensé le faire à Dugny où le club du CM Aubervilliers 93 organise deux épreuves féminines le 17 mars. Le Président doit demander son accord à Jean – Baptiste Souquet avant de l'annoncer officiellement.

Le Trophée Départemental des Ecoles de Vélo est prévu à Dugny (93) par l'ES Stains, la date est en attente de confirmation avec Daniel Lamy et Henri Billet, notre responsable des Ecoles de Vélo.

Propositions des clubs présents : Le Championnat Départemental de la catégorie minime cadette est prévu le 25 mars à Villetaneuse (93) organisé par le CS Villetaneuse.

Le Championnat Départemental de la catégorie Pass'cyclisme se fera à Douy la Ramée (77) organisé par le club de l'EC Neuilly Plaisance le 20 mai.

Le Championnat de la catégorie minime cadet garçon est prévu à Aulnay sous Bois, zone des Mardelles (93) organisé par l'EC Aulnay le 3 juin.

Le Championnat de la catégorie seniors 3ème catégorie se fera à Sarcelles (95) organisé par le Blanc Mesnil SC Caraïbes le 10 juin.

V.T.T. : la 2ème manche de la Coupe d'Ile de France Open FFC de V.T.T. sera organisée le 18 mars à Noisy le Grand (93) par le BC Noisy le Grand.

Une manche du Challenge d'Ile de France de V.T.T. Jeunes sera organisée le 7 avril à Noisy le Grand (93) par le BC Noisy le Grand.

5 / Dates de l'Inter-région cadets :

Les dates provisoires de l'Inter-région cadets sont le dimanche 8 avril (Normandie), le dimanche 6 mai, le samedi 26 et le dimanche 27 mai (Hauts de France), le dimanche 17 juin (Ile de France).

6 / Détections Nationales et statistiques sur l'effectif du Département :

Suite à l'organisation des détections du 18 février 2017 dans un gymnase qui avait été réservé par le club de l'EC Aulnay, nous avons demandé à son Président s'il pouvait reconduire celles – ci pour 2018. Il nous propose les dates du 27 janvier ou 3 février ou du 10 février, afin de ne pas avoir de défection des jeunes suite aux vacances scolaires mais il faut nous décider très vite pour leur donner la date pour la réservation du gymnase et aussi la fournir à notre CTR.

7 / PSC1 :

L'antenne d'Aulnay sous Bois de la croix – rouge locale organise le 24 ou le 25 janvier une formation, brevet de base, le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) l'information va paraître prochainement, priorité pour les clubs de la Seine Saint Denis mais d'autres départements ont la possibilité d'y participer suite aux places disponibles.

8 / Grille des courses provisoires des différentes disciplines :

Il est précisé aux clubs qu'ils doivent envoyer leurs épreuves au Comité d'Ile de France afin qu'elles soient enregistrées pour le calendrier 2018. Avec les différentes organisations de nos clubs enregistrées déjà, le Comité a pu choisir les dates des différents Championnats Départementaux.

9 / Informations diverses :

Le Président signale que le véhicule du Comité se trouve à ce jour dans le local de Thierry Blanc, depuis sa récupération dans la rue ou demeure Gérard Jonquet, lors de la manche de l'Inter-région cadet qui avait lieu à Moyon (50) le 17 et 18 juin dernier.

Le Président nous suggère d'aller sur le nouveau site du Comité, il n'est qu'au début mais nous sommes en train de récupérer des informations car notre site doit parler des clubs et mettre en valeur nos jeunes du Comité. Toute suggestion est acceptée de nos clubs surtout si elle parle de nos jeunes athlètes.

Suite à la décision prise le 3 novembre de régler les 50 euros attribués aux accompagnateurs lors des Inter – régions cadets et des Coupe de France pour l'année 2017, l'année étant déjà commencée. Nous nous devons de prendre la décision pour l'année 2018, mais en relisant le règlement intérieur et les statuts sur lesquels il est spécifié : « Tous les membres appartenant au Conseil d'Administration et aux différentes commissions ne peuvent recevoir de rétributions en raison des missions qui leur sont confiées ; les remboursements de frais, sur justificatif des dépenses effectuées, sont seuls admis après validation du Président. » Le Président déclare que les vacances ne sont pas maintenues pour 2018.

Le Président propose les prochaines dates de nos réunions :

Le vendredi 9 mars, le vendredi 4 mai, le vendredi 29 juin si la salle est disponible pour les réunions qui doivent avoir lieu avant les vacances scolaires d'été.

La date de la prochaine Assemblée Générale du Comité Départemental est fixée au 23 novembre 2018.

10 / Questions diverses :

Il avait été demandé par certaines personnes que les accompagnateurs des Inter – régions et Coupe de France aient une veste et un tee - shirt en été pour qu'ils soient reconnus comme les représentants du Comité Départemental de la Seine Saint Denis, il leur a été répondu que les accompagnateurs avaient déjà une veste aux couleurs et à l'effigie de notre Département comme nos coureurs lors des sélections.

Plus de question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 15

La Secrétaire Générale Josette DA SILVA PEREIRA